



PRECAIRE PRIDE 7 mai 2013 Déclaration sur handicap et maladies invalidantes

Le 29 mars 2008, 35 000 personnes en situation de handicap ou atteintes de maladies invalidantes et 100 associations se mobilisaient pour demander la création d'un revenu d'existence pour les personnes ne pouvant pas ou plus travailler.

Cinq ans après cette manifestation historique, le constat est alarmant : l'augmentation de l'Allocation aux Adultes Handicapés (AAH) de 25% en 5 ans a été absorbée par les **nouveaux frais supplémentaires auxquels doivent faire face des personnes déjà en grande précarité**. Hausse du forfait hospitalier, franchises médicales, fiscalisation des indemnités du travail, déremboursement de certains médicaments, absence de droit à la CMU, hausse du coût des mutuelles, mais aussi hausse du coût de la vie...

Alors que les 10 et 11 décembre dernier, le gouvernement avait organisé une conférence nationale de lutte contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, et comme le laissaient présager les rapports préparatoires, les personnes en situation de handicap vivant sous le seuil de pauvreté ont été les oubliées de cette conférence !

Aucune mesure concrète et directe concernant les 2 millions de personnes en situation de handicap et vivant dans la précarité n'a été annoncée ; l'AAH et les pensions d'invalidité restant largement sous le seuil de pauvreté. Une seule augmentation de 1,75% de l'AAH en septembre 2013 ! Les pensions d'invalidité/rentes accidents du travail passées à la trappe !!!

L'APF est révoltée par ce désintérêt manifeste pour les difficultés quotidiennes des personnes en situation de handicap vivant dans la précarité. Alors qu'il était attendu de cette conférence un choc de solidarité, c'est un choc sans solidarité pour les personnes en situation de handicap, grandes oubliées de cette conférence.

Faut-il encore rappeler que les 900 000 bénéficiaires de l'AAH, mais aussi du RSA, les bénéficiaires de rentes accident du travail ou de pensions d'invalidité vivent toujours largement sous le seuil de pauvreté ?

Les revendications de l'APF et de NI PAUVRE NI SOUMIS restent donc les mêmes !
RESSOURCES mais aussi emploi, logement, accès aux soins etc..

Il est désormais urgent de créer un revenu d'existence équivalent au SMIC brut soumis à cotisations ! « Ni pauvre, ni soumis » et l'APF demande également l'augmentation du seuil d'accès à la CMU complémentaire pour que les bénéficiaires de l'AAH, de l'ASI (Allocation Supplémentaire Invalidité) ou de l'ASPA (Allocation de Solidarité aux Personnes Agées) puissent enfin bénéficier d'une couverture complète de leurs dépenses de santé ! Enfin, les calculs de l'AAH, l'ASI et l'ASPA doivent être indépendant des ressources du conjoint, concubin, ou pacsé !

Et la question des ressources des personnes ne pouvant pas ou plus travailler doit faire partie intégrante des débats à venir.

Au final, le combat de « Ni pauvre, ni soumis » rejoint le combat d'autres personnes vivant sous le seuil de pauvreté : sans emploi, travailleurs pauvres, etc. qui doivent elles aussi pouvoir vivre décemment !!!